

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 22 mai 1959

La séance est ouverte à onze heures du matin.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'IRAK—INTERPELLATION AU SUJET DE L'INSTITUTION D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, je désire demander au premier ministre si, étant donné les événements d'intérêt international qui continuent à se produire au Moyen-Orient, le gouvernement a envisagé ou envisage d'instituer une mission diplomatique en Irak en vue de compléter les changements effectués dans nos missions d'autres pays du Moyen-Orient? Cette question se fonde sur une proposition qui a été formulée au cours du dernier débat à la Chambre sur les affaires internationales et je serais reconnaissant au premier ministre de nous exposer ce qu'on envisage à cet égard.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement est pleinement conscient de l'importance que revêt l'Irak sur la scène du Moyen-Orient et suit toujours très attentivement la question d'une représentation éventuelle dans ce pays. Nous devons constamment tenir compte des priorités à maintenir entre cette région critique et d'autres pays et les régions importantes pour le Canada et où notre pays n'est pas encore représenté. Je sais cependant que l'honorable député a déjà parlé de cette question et je me souviens que l'honorable député de Saskatoon s'y est aussi intéressé. Sans doute, la représentation à Bagdad est une des questions que le ministère étudie et qu'il faudra décider à la lumière de la conjoncture future et en tenant compte de l'ordre de priorités.

PLAN DE COLOMBO—INTERPELLATION SUR LA NOMINATION DE SPÉCIALISTES EN COOPÉRATIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): J'aurais une question à poser au premier ministre. D'après une nouvelle de presse, M. Ralph S. Staples, président de l'union des coopératives du Canada, aurait déclaré que l'essor du mouvement coopératif dans l'Inde est paralysé du

fait que le Canada tarde depuis 20 mois à nommer, sous le régime du Plan de Colombo, un spécialiste en coopératives. Le premier ministre est-il en mesure d'expliquer ce délai et de nous dire si la nomination sera faite incessamment, puisque, toujours selon M. Staples, un spécialiste en coopératives serait disponible?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Cette question relève du ministère du Commerce.

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Je prends la question comme un préavis. Cela me donnera le temps de lire l'article en cause et de voir ce qu'on envisage de faire, afin de vérifier si les déclarations contenues dans l'article sont conformes aux faits.

LES AÉROPORTS

INTERPELLATION À PROPOS DE L'ACHAT OU DE L'AGRANDISSEMENT DE L'AÉROPORT DE DAWSON-CREEK (C.-B.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Pourrait-il nous dire où en sont les démarches du gouvernement en vue de l'achat ou de l'agrandissement de l'aéroport de Dawson-Creek?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de son intention de poser cette question. Le député de Cariboo s'est tenu en relations suivies avec moi à ce propos, et je sais que ma réponse l'intéressera. Le 10 décembre 1958, j'ai écrit au maire de Dawson-Creek pour lui expliquer à quelles conditions le gouvernement aide à améliorer les principaux aéroports et quelle aide nous pourrions fournir à l'aéroport de Dawson-Creek. Je signalais, dans ma lettre, quels renseignements la ville devait nous donner avant que nous demandions un crédit au Parlement. Jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune réponse.

M. Regier: J'avais cru comprendre que des négociations étaient en cours par suite du fait que la ville avait offert de remettre l'aéroport au gouvernement. Ce renseignement est-il exact?

L'hon. M. Hees: J'ai dit tout ce que je pouvais dire. Nous attendons de recevoir les renseignements que nous avons demandés à